



**Déclaration relative aux
principales incidences
négatives – PAI –
des conseils en investissement
sur les facteurs de durabilité**





1. INTRODUCTION

Dans le cadre de son activité de conseil, Candriam prend en considération, dans ses conseils en investissement, les principales incidences négatives – PAI (Principal Adverse Impacts) – sur les facteurs de durabilité.

Dans ce document, Candriam décrit, conformément à l'article 4, §5, a du règlement SFDR, le processus suivi par ses conseillers financiers pour sélectionner les produits financiers sur lesquels ils fournissent des conseils

Dans le cadre de l'activité de conseil structurel, le client restant libre de suivre ou non les investissements recommandés par Candriam, la prise en compte concrète des PAI lors des investissements sera déterminée par le client. Le processus décrit dans ce document s'applique uniquement aux investissements initiés par Candriam.



2. DESCRIPTION DES PAI SUR LA DURABILITÉ

Candriam aborde les incidences négatives par le biais d'un large éventail de méthodes allant de la notation et des exclusions ESG à un actionariat actif. Conformément à la classification des fonds décrite dans ses publications SFDR, Candriam classe par ordre de priorité les indicateurs PAI au niveau de sa stratégie d'investissement.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les violations des principes du Pacte mondial des Nations unies sont les deux PAI que Candriam considère comme essentielles au niveau de l'entité.

L'équipe Recherche & investissements ESG a développé sa propre méthodologie de recherche ESG holistique tant pour les émetteurs souverains que les entreprises. Chaque émetteur est analysé sous de nombreux angles environnementaux, sociaux et de gouvernance, ce qui conduit à des recommandations et des notations ESG qui tiennent compte des PAI des émetteurs sur les objectifs de durabilité. Elles sont utilisées de différentes manières dans les stratégies d'investissement de Candriam.

Les Analystes ESG se basent sur des recherches internes et externes pour alimenter leurs modèles.

L'équipe s'efforce d'obtenir des informations de sources diverses, car nous considérons que les informations provenant de différents fournisseurs sont complémentaires. Ceci est dû au fait que la couverture et les méthodologies des fournisseurs sont différentes, de même que la culture d'entreprise qui peut finalement conduire à des divergences de vues et de notations finales. Ces différentes évaluations permettent à nos analystes ESG d'avoir une vision plus globale d'une entreprise.

Les méthodologies de recherche et de sélection ESG de Candriam tiennent compte des PAI sur la durabilité à toutes les étapes du processus. Les PAI sont intégrées dans l'analyse ESG des émetteurs sur la base de la matérialité ou de la matérialité probable de chaque indicateur pour chaque industrie/secteur spécifique dans le/laquelle l'émetteur est actif. Compte tenu de la nature granulaire des informations à communiquer dans la déclaration des PAI, les 14 indicateurs PAI obligatoires sont mesurés, contrôlés et évalués en utilisant différents degrés/niveaux de matérialité. La matérialité dépend de plusieurs facteurs comme le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique (entreprises émettrices au sein de l'UE ou hors UE qui ne sont pas soumises à des obligations d'information sur le développement durable, telles que celles prévues par la directive sur l'information non financière).



**Matérialité des 16 PAI obligatoires dans les modèles
et processus de sélection ESG de Candriam**

Matérialité

Élevée

Moyenne

Faible/aucune

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés

Thème durable	Indicateur de durabilité négatif	Explication
---------------	----------------------------------	-------------

CLIMAT ET AUTRES INDICATEURS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

Contribue à la lutte contre le changement climatique – Émissions de gaz à effet de serre	Empreinte carbone (PAI2)	Intégré dans l'analyse ESG et le modèle de notation ESG de Candriam ; Matérialité élevée
	Émissions de GES (PAI 1)	Intégré dans l'analyse ESG et le modèle de notation ESG de Candriam ; Matérialité élevée
	Intensité des GES des entreprises émettrices (PAI 3)	Intégré dans l'analyse ESG et le modèle de notation ESG de Candriam ; Matérialité élevée
	Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique (PAI 6) élevée	Intégré dans l'analyse ESG et le modèle de notation ESG de Candriam ; Matérialité
	Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable (PAI 5) élevée	Intégré dans l'analyse ESG et le modèle de notation ESG de Candriam ; Matérialité
	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles (PAI 4)	Intégré dans l'analyse ESG et le modèle de notation ESG de Candriam ; Matérialité élevée
Préserver l'environnement naturel et les écosystèmes	Activité ayant un impact négatif sur les zones sensibles en termes de biodiversité (PAI 7)	La qualité et la couverture des données ne sont pas toujours optimales ; matérialité moyenne dans l'analyse et le modèle de notation ESG de Candriam
	Émissions dans l'eau (PAI 8)	La qualité et la couverture des données ne sont pas toujours optimales ; matérialité moyenne dans l'analyse et le modèle de notation ESG de Candriam
	Ratio de déchets dangereux (PAI 9)	Qualité des données/couverture insuffisantes ; faible matérialité dans les modèles d'analyse et de notation ESG de Candriam

ASPECTS SOCIAUX ET RELATIFS AU PERSONNEL, RESPECT DES DROITS HUMAINS, LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA SUBORNATION

Éviter les entreprises exposées à des pratiques illégales ou controversées	Exposition aux armes controversées (PAI 14)	Intégré dans l'analyse ESG et le modèle de notation ESG de Candriam ; Matérialité la plus élevée
	Violations des principes du Pacte mondial de l'ONU et des principes directeurs de l'OCDE (PAI 10)	Intégré dans l'analyse ESG et le modèle de notation ESG de Candriam ; Matérialité élevée
	Absence de processus et de mécanismes de contrôle de conformité au Pacte mondial de l'ONU (PAI 11)	Intégré dans l'analyse ESG et le modèle de notation ESG de Candriam ; Matérialité élevée
Promotion de la diversité des genres	Diversité de genre au sein du Conseil d'administration (PAI 13)	Matérialité moyenne dans l'analyse et le modèle de notation ESG de Candriam
	Écart de rémunération non ajusté (PAI 12)	La qualité et la couverture des données ne sont pas toujours optimales ; matérialité moyenne dans l'analyse et le modèle de notation ESG de Candriam

INDICATEURS APPLICABLES AUX ÉMETTEURS SOUVERAINS ET SUPRANATIONAUX

Environnement	Intensité des GES (PAI 15)	Intégré dans l'analyse ESG et le modèle de notation ESG de Candriam (capital naturel) ; Matérialité élevée
Social	Pays émetteurs faisant l'objet de violations sociales (PAI 16)	Intégré dans l'analyse ESG et le modèle de notation ESG de Candriam (capital social et humain) ; Matérialité élevée

Pour chaque thème de durabilité, les indicateurs sont classés par priorité décroissante.



Un ensemble d'indicateurs d'autres PAI sont également évalués et suivis dans le cadre de la méthodologie de recherche et de sélection ESG de Candriam. Comme précisé ci-avant, ces PAI supplémentaires ont un impact variable et généralement disparate sur les différent(e)s industries/secteurs en fonction des spécificités ESG des activités au sein de cette industrie/ce secteur. À nouveau, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique sont des facteurs déterminants utilisés dans l'évaluation de la matérialité de chaque indicateur PAI individuel.



Climat et autres liés à l'environnement (indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés)

PAI		SERVICES PUBLICS	CHIMIE	VENTE AU DETAIL	EQUIPEMENTS ELECTRIQUES	MACHINERIE	TMT	CONSTRUCTION	ENERGIE	MINES	ACIER & ALU	PRODUITS DU BATIMENT	MATERIAUX DE CONSTRUCTION	PAPIER & FORETS	SOINS DE SANTE	AUTOMOBILE	IMMOBILIER	BANQUE	ASSURANCE
Émissions	1. Émissions de polluants inorganiques																		
	2. Émissions de polluants atmosphériques																		
	3. Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone																		
	4. Investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone																		
Performance énergétique	5. Répartition de la consommation d'énergie par type de sources d'énergie non renouvelables																		
Eau, déchets et ressources	6. Utilisation et recyclage de l'eau																		
	7. Investissements dans des entreprises sans politiques de gestion de l'eau																		
	8. Exposition à des zones de stress hydrique élevé																		
	9. Investissements dans des entreprises produisant des produits chimiques																		
	10. Dégradation des terres, désertification, imperméabilisation des sols																		
	11. Investissements dans des entreprises sans pratiques agricoles ou foncières durables																		
	12. Investissements dans des entreprises sans pratiques durables pour les océans/mers																		
	13. Ratio de déchets non recyclés																		
	14. Espèces naturelles et zones protégées																		
Titres verts	15. Déforestation																		
	16. Part des titres non certifiés verts suivant une future initiative légale de l'UE établissant une norme européenne pour les obligations vertes																		

Aspects sociaux et relatifs au personnel, respect des droits humains, lutte contre la corruption et la subornation

Indicateurs applicables à des investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

		Matérialité pour votre secteur :
Titres verts	17. Part des obligations non certifiées comme vertes suivant une future initiative de l'UE établissant une norme européenne pour les obligations vertes	
Social	18. Note moyenne d'inégalité des revenus	
	19. Note moyenne de liberté d'expression	
Droits humains	20. Performance moyenne en matière de droits humains	
Gouvernance	21. Score moyen de corruption	
	22. Juridictions fiscales non coopératives	
	23. Score moyen de stabilité politique	
	24. Score moyen de l'État de droit	

Des écarts importants persistent entre le niveau et le type d'informations actuellement fournies par les entreprises investies sur les questions de durabilité et les informations nécessaires pour permettre à Candriam de se conformer à ses obligations légales. Dans certains domaines, comme les rapports financiers et le rapport sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), des données de haute qualité sont généralement disponibles et font l'objet de contrôles de qualité et d'exactitude par les auditeurs de l'entreprise ou les régulateurs. Cependant, pour les PAI, ce type de rapport audité et normalisé n'existe pas toujours. La matrice de matérialité relative présentée ci-dessus prend en compte la disponibilité et la qualité des informations nécessaires pour mesurer et suivre les PAI sur la durabilité.

L'équipe Investissement et recherche ESG mène une procédure de diligence raisonnable sur chaque fournisseur de données ESG afin de s'assurer que la matérialité des problématiques ESG sont couvertes de la meilleure façon pour garantir une évaluation de grande qualité de la durabilité des entreprises investies. Les données des fournisseurs de données ESG intégrées dans la méthodologie de recherche ESG et les systèmes de gestion de portefeuilles de Candriam sont soumises à différents niveaux de contrôle et de surveillance afin de s'assurer que les données ESG de tous les systèmes d'information de Candriam (gestion de fonds et du risque, reporting...) sont adéquates, suffisantes et cohérentes.

Chaque fois que de nouvelles sources de données pouvant permettre à Candriam de mieux évaluer les PAI sont identifiées, l'équipe d'investissements et de recherche ESG effectue la diligence requise et analyse la valeur ajoutée en termes de suivi et de mesure de ces PAI. L'étape finale du processus de diligence consiste à transmettre/soumettre les informations au Comité du risque de durabilité pour validation.

En complément du processus de collecte d'informations basé sur la recherche et l'engagement ESG, l'équipe ESG et les autres parties prenantes utilisent d'autres sources d'information en fonction des avantages qu'elles apportent au processus de recherche et de sélection ESG ainsi qu'au reporting. Au 30 juin 2021, les fournisseurs de données ESG externes suivants étaient utilisés :



Type de sélection	Agence de notation	Certification	Périmètre	Lien
Critère d'égalité des genres	Equileap	-	Entreprises internationales	https://equileap.org/
Méthode internationale normalisée de déclaration et de divulgation des données sur le sexe au travail	Bloomberg	Indice d'égalité des genres	Entreprises internationales	www.bloomberg.com/GEI
Critères ESG – Activités controversées – Critères normatifs	MSCI ESG Research	-	Entreprises internationales	https://www.msci.com/esg-integration
Critères normatifs	ISS-Ethix	-	Entreprises des marchés émergents	https://www.issgovernance.com/
Critères de sélection utilisés pour exclure l'industrie des armes			Entreprises internationales	
Données environnementales	S&P Trucost	-	Entreprises internationales	https://www.trucost.com/
Émissions de gaz à effet de serre, mix énergétique, exposition aux carburants fossiles				
Critères ESG – Activités controversées – Critères normatifs	Sustainalytics	-	Entreprises internationales	https://www.sustainalytics.com/
Le criblage du secteur des mines et de l'énergie a été utilisé pour exclure les extractions non conventionnelles et le charbon thermique	Wood Mackenzie	-	Entreprises internationales	https://www.woodmac.com/
Mesure des Objectifs de développement durable	ISS-Oekom	-	Entreprises internationales	https://www.issgovernance.com/esg/
Analyse et mesure du risque des pays	MapleCroft	Indice d'égalité des genres	Entreprises internationales	https://equileap.org/
Analyse et mesure du risque ESG des pays	RepRisk	-	Émetteurs souverains	https://www.maplecroft.com/
Analyse et mesure du risque des pays	EIU	-	Émetteurs souverains	https://www.reprisk.com/
Données sur l'énergie des pays				
Données quantitatives, notation du risque politique et du risque pays	PRS Group	-	Émetteurs souverains	https://www.eiu.com/n/
Performance ESG des économies – Risque de crédit souverain – Alignement des objectifs climatiques	Beyond Ratings	-	Émetteurs souverains	https://www.beyond-ratings.com/
Données environnementales sur la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	Carbon4 Finance	-	Entreprises internationales	https://www.carbone4.com/



3. DESCRIPTION DES POLITIQUES POUR IDENTIFIER ET CLASSER PAR PRIORITÉ LES PAI SUR LA DURABILITÉ

a. Gouvernance

Candriam a mis en place une structure de gouvernance ESG à l'échelle de l'entreprise afin d'assurer une surveillance et un flux d'informations appropriés en ce qui concerne les problématiques et impacts ESG.

Le **Comité du risque de durabilité**, codirigé par les équipes ESG et gestion du risque de Candriam, supervise le processus de gestion des PAI sur la durabilité des entreprises et pays dans lesquels nous avons investi. Les différentes étapes sont les suivantes :

- Présentation de l'analyse ESG et diligence raisonnable avec identification des pires performances ESG et propositions d'actions appropriées ;
- Examen et validation du processus avec décision finale sur les actions ; Supervision des évaluations et intégration des PAI dans les systèmes de gestion.

Lorsqu'un manquement ESG pouvant potentiellement conduire à une incidence négative majeure sur un facteur de durabilité est détecté pour un émetteur, l'équipe ESG propose une action appropriée au Comité du risque de durabilité pour décision : Engagement et initiation d'un dialogue, Exclusion ou Aucune action.

b. Processus de diligence raisonnable de Candriam sur les impacts ESG conduit par l'équipe ESG

Candriam vise à gérer les risques et les incidences négatives potentielles de ses investissements sur la durabilité de plusieurs manières, notamment par l'utilisation de critères de sélection généraux, la surveillance des violations des normes et l'application du système de notation ESG interne de Candriam.

Candriam définit le fait d'investir durablement comme l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement.

L'analyse ESG réalisée vise à évaluer comment les entreprises créent de la valeur en intégrant la durabilité dans leurs activités commerciales et l'intérêt des parties prenantes dans leurs processus de gestion opérationnelle et financière.

Les défis liés à la durabilité sont analysés sous deux angles distincts, mais liés, à savoir les activités commerciales et la gestion des parties prenantes. Candriam a développé un processus d'analyse structuré et cohérent permettant de sélectionner les entreprises en fonction de leur capacité à relever ces deux défis sectoriels spécifiques.



a. Entreprises

Un aperçu de notre cadre ESG pour les entreprises émettrices est présenté ci-dessous :



Les **notes ESG** sont élaborées sur la base d'un cadre ESG interne comprenant les piliers suivants :

- **Activités controversées** : exclusion des entreprises impliquées dans certaines activités qui n'incarnent pas la durabilité.
- **Analyse normative** : les entreprises qui ne respectent pas les principes du Pacte mondial des Nations unies sont exclues.
- **Analyse des activités commerciales** : les entreprises sont exposées à des tendances ESG majeures de long terme qui peuvent fortement influencer l'environnement dans lequel elles opèrent et qui peuvent façonner leurs futurs défis commerciaux et leur croissance à long terme. Nous avons identifié cinq tendances de durabilité clés : le changement climatique, les ressources et les déchets, une vie saine et le bien-être, les évolutions démographiques ainsi que la numérisation et l'innovation.
- **Analyse des parties prenantes** : nous évaluons la mesure dans laquelle chaque entreprise intègre les intérêts de six parties prenantes dans sa stratégie à long terme : investisseurs, capital humain, fournisseurs, clients, société et environnement.
- **Intendance (stewardship)** : l'engagement, le dialogue et les votes par procuration sont essentiels à notre processus d'investissement, car ils fournissent des informations supplémentaires sur les émetteurs et encouragent les meilleures pratiques.

b. Emetteurs souverains

L'approche de Candriam en matière d'analyse souveraine ESG repose sur quatre piliers de durabilité : le capital humain, le capital naturel, le capital social et le capital économique. Cette analyse est couplée à des règles d'exclusion relatives aux régimes à haut risque et à des normes minimales applicables à toute démocratie. Veuillez trouver ci-dessous un aperçu du cadre souverain :



La notation ESG des émetteurs souverains évalue la mesure dans laquelle les pays obtiennent de bons résultats dans quatre catégories de critères de développement durable : **capital humain, capital naturel, capital social et capital économique**. Les facteurs environnementaux jouent un rôle prépondérant dans notre modèle, influençant également la notation d'un pays pour le capital humain, social et économique. La surpondération des aspects environnementaux est justifiée par le fait qu'un pays ne peut être performant sur aucun front s'il est confronté à des dommages environnementaux graves à long terme. Tôt ou tard, ces externalités environnementales auront un impact sur la santé humaine, la cohésion sociale et les critères relatifs au capital économique. Les quatre formes de capital intègrent un large éventail de facteurs ESG tangibles alimentés par plusieurs fournisseurs de données spécialisés.

L'analyse ESG des émetteurs souverains visant également à fixer des normes minimales en termes de démocratie et de transparence, nous excluons les régimes dictatoriaux très oppressifs et les pays classés comme « non libres » sur la base de l'indice Freedom in the World de Freedom House et de l'indice Voice & Accountability de la Banque mondiale. Nous excluons aussi tous les pays présents sur la liste des juridictions à hauts risques du Groupe d'action financière (GAFI) sujets à un Appel à l'action.





Disclaimer

Ce document est fourni à titre d'information uniquement, il ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni une recommandation d'investissement ou la confirmation d'un quelconque type de transaction, sauf accord exprès. Bien que Candriam sélectionne avec soin les données et les sources contenues dans ce document, des erreurs ou omissions ne peuvent être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de toute perte directe ou indirecte résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment, le contenu de ce document ne peut être reproduit sans autorisation écrite préalable.

Avertissement : Les performances passées d'un instrument financier ou d'un indice donné ou d'un service d'investissement, ou les simulations de performances passées, ou les prévisions de performances futures ne sont pas des indicateurs fiables des performances futures. Les performances brutes peuvent être affectées par des commissions, frais et autres dépenses. Les performances exprimées dans une devise autre que celle du pays de résidence de l'investisseur sont soumises aux fluctuations des taux de change, avec un impact négatif ou positif sur les gains. Si le présent document fait référence à un traitement fiscal spécifique, cette information dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et peut évoluer.

Le présent document ne constitue pas une recherche en investissement telle que définie par l'article 36, paragraphe 1 du règlement délégué (UE) 2017/565 de la Commission. Candriam souligne que ces informations n'ont pas été préparées en conformité avec les dispositions légales promouvant la recherche en investissement indépendante, et qu'elles ne sont soumises à aucune restriction interdisant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissement.

Candriam recommande systématiquement aux investisseurs de consulter via notre site Internet www.candriam.com le document d'informations clés, le prospectus et toutes les autres informations pertinentes avant d'investir dans l'un de nos fonds, y compris la valeur nette d'inventaire ("VNI") des fonds. Ces informations sont disponibles soit en anglais, soit dans les langues locales pour chaque pays où la commercialisation du fonds est approuvée.

Informations spécifiques pour les investisseurs suisses : Le représentant désigné et agent payeur en Suisse est RBC Investors Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, succursale de Zürich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich. Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ou, le cas échéant, le règlement de gestion ainsi que les rapports annuels et semestriels, tous sous forme papier, sont disponibles gratuitement auprès du représentant et agent payeur en Suisse.